

Boivre-la-Vallée (Nouvelle Aquitaine)

Nous recherchons sur la commune de BOIVRE-LA-VALLÉE, village de LAVAUSSEAU 86470 deux médecins généralistes souhaitant s'installer suite au départ en retraite d'un médecin de la commune.

Boivre-la-Vallée est une commune nouvelle Française située dans le département de la Vienne, en région Nouvelle-Aquitaine. Elle résulte de la fusion au 1^{er} janvier 2019 des anciennes communes de Benassay, La Chapelle-Montreuil, Lavausseau et Montreuil-Bonnin.

Elle tire son nom de la Boivre, rivière qui la traverse et qui se jette dans le Clain.

Par ailleurs la commune fait partie de l'aire d'attraction de Poitiers, dont elle est une commune de la couronne.

Boivre-la-Vallée est une commune rurale dynamique, agréable et vivante de 3000 habitants qui possède des commerces et des services assurant une bonne qualité de vie à ses concitoyens

Vous y trouverez notamment un accueil périscolaire, des écoles (maternelles et primaires), une crèche, des assistantes maternelles, des agences postales, des bibliothèques, des aires de jeux, étangs et parcs, une supérette, deux boulangeries, des bars, des restaurants, des salons de coiffure, de bien-être, massage, des gîtes chambres d'hôtes, garages automobiles, pépinières, maraîchers bio, éleveurs de volailles et tout un panel d'artisans du bâtiment...

La commune dispose également d'un tissu associatif conséquent et actif qui permet à chacun de s'investir selon ses envies dans la vie communautaire et de nombreux sentiers de randonnées.

Votre futur univers professionnel :

Vous exercerez dans un centre médical de 80 m², doté de deux salles de consultations, d'une salle d'attente, d'un espace accueil, secrétariat et d'un parking.

Le local est prévu au 1^{er} étage d'un bâtiment communal avec entrée indépendante et un accès par ascenseur. Livraison pour fin 2023 - début 2024.

La patientèle offre une activité variée, allant du nourrisson jusqu'au grand âge.

Vous rejoindrez également une équipe paramédicale jeune et dynamique déjà présente et à proximité immédiate : (ostéopathes, infirmières libérales, sophrologues, ...)

Les locaux seront mis à votre disposition par la municipalité pour l'euro symbolique pendant un an suivi d'un loyer progressif en fonction de l'acquisition de la patientèle.